

Organisation des études en 3^{ème} Cycle Diplômant (3CD) ENMDAD de Villeurbanne

I.	CONDITIONS D'ACCES / CONCOURS D'ENTREE EN 3CD	2
II.	ORGANISATION DES ETUDES	2
A.	MODULE PRINCIPAL : PRATIQUE COLLECTIVE ET IMPROVISATION : 217H/2ANS.....	3
1.	<i>Atelier de pratique collective</i>	3
2.	<i>Projet personnel</i>	3
B.	MODULE ASSOCIE : PRATIQUE INDIVIDUELLE ET IMPROVISATION 50H/2ANS.....	3
C.	MODULE COMPLEMENTAIRE : FORMATION MUSICALE ET CULTURE 485H/2ANS.....	4
1.	<i>Harmonie niveau 4</i>	4
2.	<i>Arrangement niveaux 1 et 2</i>	4
3.	<i>Culture-Analyse</i>	4
4.	<i>Conférences</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
5.	<i>Mémoire</i>	4
D.	MODULE D'ENSEIGNEMENT OPTIONNEL : PROJETS PERSONNELS 32H/ 2 ANS.....	5
III.	CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLOME DU DEM.....	6

I. Conditions d'accès / Examens d'entrée en 3CD

Pour intégrer le 3CD de l'ENMDAD de Villeurbanne, il faut :

- Jouer **une composition avec son groupe**.
- Dans une liste de 20 standards dite « [liste CEM](#) », le candidat choisit 15 titres. Sur ces 15 titres, il jouera : **1 standard** (par cœur) choisi par ses soins + **1 autre** (par cœur), choisi par le jury. Dans cette épreuve, le candidat est accompagné par une rythmique constituée d'élèves inscrits dans un niveau supérieur.
- Avoir validé **l'harmonie 3**
- Avoir validé **l'UV d'histoire du jazz**.
- Avoir validé **8 conférences** et **6 cours de culture-analyse**
- Avoir rédigé et soutenu un mémoire sur un sujet relatif au jazz dont voici [le cahier des charges](#).
- **Un entretien avec le directeur et le jury** permettra au candidat de montrer sa motivation à travers un contrat de projet personnel.

II. Organisation des études

Le 3CD est un cursus d'études de 2 ans, contenant 4 modules principaux qui totalisent un volume horaire de 784h. Il se conclut par le Diplôme d'Étude Musical (DEM).

L'équipe pédagogique du département jazz participe toute l'année, de manière régulière ou ponctuelle, aux divers modules proposés dans ce cursus.

A. Module principal : pratique collective et improvisation :

217h/2ans

1. Atelier de pratique collective

Cours collectif hebdomadaire de 2h

Travail d'un répertoire d'esthétique jazz, couvrant les différents courants associés à cette musique depuis les standards de Broadway jusqu'aux jazz actuels.

Les élèves sont encadrés par un enseignant du département jazz qui les guide vers l'autonomie dans les domaines de l'improvisation, l'interprétation, l'accompagnement, le son, l'interaction... Les élèves sont également sollicités pour réaliser l'écriture des arrangements sur ces répertoires, adaptés aux formules orchestrales de l'atelier.

En début d'année, une liste de 15 morceaux est proposée par l'équipe pédagogique ([liste DEM](#)). Ces morceaux sont renouvelés par 1/3 chaque année.

Pour valider leur DEM, les élèves devront jouer 2 morceaux travaillés dans cet atelier.

2. Projet de création artistique

Guidés par leur professeur référant, les élèves développent en **autonomie** un projet artistique. Ils doivent composer, arranger pour l'ensemble musical de leur choix, organiser les répétitions, réaliser la fiche technique et la présentation de leur projet. Pour valider leur DEM, ils joueront environ 20 minutes de ce projet, dont 3 minutes en solo et sans pédale looper.

B. Module associé : pratique individuelle et improvisation

50h/2ans

Il s'agit de cours d'instrument/chant, en format individuel ou semi-collectif (binôme possible avec un autre étudiant). **Le planning des cours est établi en début d'année : les cours peuvent être hebdomadaires, bimensuels, mensuels...** en fonction des effectifs et des propositions de l'enseignant référant.

Les enseignants référents, forts leurs diverses expériences artistiques, pédagogiques et de leurs expertises, veillent à transmettre aux élèves les outils nécessaires à la pratique du jazz, dans toute sa diversité.

C. Module complémentaire : formation musicale et culture

485h/2ans

1. Harmonie niveau 4

Cours collectif hebdomadaire d'1h30.

Programme non-exhaustif :

- Travail de l'oreille : accords, modes, cadences et grilles. Relevés.
- Harmonie tonale et modale : analyses et études des fonctions harmoniques, ré-harmonisations, substitutions, tonicisation, déplacements harmoniques, Coltrane changes ...
- Voicings
- Écriture de thèmes sur grilles harmoniques données, harmonisations de thèmes sur mélodies données.

2. Arrangement niveaux 1 et 2

Cours collectif hebdomadaire de 2h.

Après un apprentissage de l'écriture à 2 voix, puis en 5tet sans instrument harmonique, le travail s'oriente vers l'analyse et la réalisation d'arrangements pour big band. Le tout débouche sur un enregistrement studio avec le big band de l'ENM ainsi que plusieurs présentations sur scène.

Chaque année, un nouveau thème est proposé avec une attention particulière portée sur des réalisations inter-département. L'année se termine par un concert des arrangeurs où des réalisations en nonnette sont interprétées devant un jury. La note finale pour l'obtention de l'U.V. d'arrangement provient pour moitié de la réalisation en big band et pour l'autre moitié de la réalisation en nonet.

3. Culture-Analyse

Cours collectifs ponctuels : programme et planning communiqué aux élèves en début d'année.

Sont abordés dans ce cours des éléments de l'histoire du jazz, l'étude de certains musiciens, de courants musicaux, au travers des principaux styles au moyen de l'étude et de l'analyse de documents sonores ou vidéos. Élargir les connaissances, découvrir des artistes, aiguïser le sens critique, donner des pistes pour l'écriture, l'arrangement ou le travail instrumental font partie des objectifs de ce cours.

4. Mémoire

En autonomie, mais suivis et guidés par leur enseignant référent, les étudiants doivent effectuer un travail de recherche sur un sujet.

Ils sont tenus de poser une problématique claire et cibler un sujet précis relatif au domaine du jazz.

Le document final doit faire entre 15 et 30 pages (hors annexes)

Pour valider leur DEM, les élèves devront proposer une soutenance de leur mémoire, organisée de la manière suivante : 1 heure d'exposé devant jury et public dont 40mn de soutenance suivie d'environ 20mn d'échanges.

Seront mis à disposition un moyen de diffusion d'extraits audios et un vidéo projecteur.

D. Unité d'enseignement au choix :

30h/ 2 ans

1. Conférences généralistes :

Ces enseignements généralistes sont organisés par l'ENM. Il faut avoir suivi 12 conférences pour valider l'U.V. 10 sont au choix et 2 sont obligatoires : médias de la Documentation et prévention des risques auditifs.

Le programme et le planning sont téléchargeables sur le site de l'école.

Il s'agit de conférences, d'ateliers commentés, de rencontres d'équipes artistiques et de visites commentées de structures culturelles.

La diversité des propositions permet tour à tour d'approfondir la connaissance d'un sujet spécifique (période, forme, courant artistiques...), de multiplier des échanges avec des professionnels ou encore de découvrir une discipline ou un champ de création inconnu jusqu'alors.

Equivalences possibles : licence musicologie et/ou DNSPM 6 conférences

Master Musicologie ou interprète : 12 conférences

2. Projet personnel :

Réaliser un projet de son choix comportant un décentrage de pratique et/ou d'esthétique et intégrant une dimension collective : voir documents en ligne (notice de projet personnel et contrat de projet personnel).

Equivalences possibles : DE, CA, CAPES et Agrégation de musicologie

III. Conditions d'obtention du DEM

Pour valider le DEM, il faut :

- **MODULES PRINCIPAL (A) et ASSOCIÉ (B) :**
 - Jouer 2 morceaux de la [liste DEM](#) : 1 choisi par le candidat + 1 choisi par le jury
 - Proposer 1 programme d'environ 20 minutes de compositions ou d'arrangements avec son groupe, dont 3 minutes solo sans pédale looper.

- **MODULE COMPLEMENTAIRE (C)**
 - Avoir validé l'UV d'Harmonie (niv 4).
 - Avoir validé l'UV Arrangement (niv 2).
 - Avoir validé l'UV Histoire du Jazz.
 - Avoir validé 8 cours de Culture-Analyse.
 - Avoir validé la soutenance d'un Mémoire.

- **UNITE D'ENSEIGNEMENT (D)**
 - Avoir validé 12 Conférences.
 - Le projet personnel doit avoir été validé.